

## FICHE FORMATION

### MODULE COMPLÉMENTAIRE

## CHEF DE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET D'ASSISTANCE À PERSONNES MC SSIAP 3

### PUBLIC

Adjudant ou Grade Supérieur :

- des Sapeurs-Pompiers Professionnels ou Volontaires (1 an minimum)
- des Pompiers Militaires de l'Armée de Terre (1 an minimum) ou de l'Armée de l'Air (1 an minimum)
- des Marins-Pompiers de la Marine Nationale (1 an minimum)

### PRÉREQUIS

Être titulaire d'une des qualifications suivantes :

- Unité de valeur PRV2 ou AP2
- Brevet de Prévention délivré par le Ministère de l'Intérieur

Être titulaire d'une attestation de formation au secourisme (SST, PSE1, AFPS, PSC1) en cours de validité

### MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

La proposition de formation est faite dans les dix jours ouvrés suivant la demande du client

La formation Module Complémentaire est intégrée à la formation SSIAP3 Initiale (Planning Prévisionnel disponible sur demande ou voir dates de formation sur le devis)

### OBJECTIFS

Obtenir, par équivalence, le diplôme de Chef de Service de Sécurité et d'Assistance à Personnes

### PROGRAMME

*Conforme au programme défini dans l'arrêté du 2 mai 2005 modifié relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur*

### **LA SÉCURITÉ INCENDIE ET LES BÂTIMENTS**

#### **Outils d'analyse**

#### Trame d'analyse d'un projet de construction, d'aménagement ou de réaménagement

Le C.L.I.C.D.V.C.R.E.M.

La notice technique de sécurité :

- Présentation générale du projet
- Consistance des travaux
- Incidence éventuelle sur le classement initial

La notice descriptive proprement dite comportant :

- Nature des aménagements et matériaux utilisés
- Renseignements concernant les dégagements
- Renseignements relatifs aux nouveaux équipements (chauffage, cuisine, locaux à risques, etc.) et aux installations de secours (SSI, désenfumage, compartimentage, moyens de secours ou d'extinction.)

La notice technique d'accessibilité

## FICHE FORMATION

### GESTION DES RISQUES

#### Réalisation des travaux de sécurité

##### Être capable d'assurer le suivi et le bon achèvement des travaux

- Organisation de réunions préliminaires
- Rédaction d'un plan directeur (contraintes – délais...)
- Participer aux réunions de chantier (suivi des prescriptions – respect planning)
- Procès-verbal de réception des travaux et livraison des locaux
- Prévoir la réception par la commission de sécurité compétente

#### Documents administratifs

##### Connaître et mettre à jour les documents administratifs

- Les obligations en matière d'affichage
- Élaboration des cahiers de consignes
- Le permis de feu (GN 13)
- Suivi et planification des contrôles réglementaires
- Gestion et conservation de l'ensemble des documents propres à sa mission (registre de sécurité, plan de prévention, évaluation des risques, DTA...)

### LE MANAGEMENT DE L'ÉQUIPE DE SÉCURITÉ

#### Notions de droit du travail

##### Le Code du Travail

- Les différents contrats de travail
- L'accident du travail
- L'accident du trajet
- Les maladies professionnelles
- La déclaration d'accident du travail 60-3682
- L'attestation de salaire 60-3951
- La feuille d'accident du travail 11383-01
- L'analyse de l'accident : « élaborer un arbre des causes »
- Le CHSCT
- Les institutions représentatives du personnel :
  - Les délégués du personnel
  - Les délégués syndicaux
- La procédure de licenciement :
  - L'entretien préalable
  - Le préavis
- Les négociations
- Le tribunal des prud'hommes : sa composition, ses missions
- Les conventions collectives de branche

#### Notions de droit civil et pénal

##### Les Codes Civil et Pénal

- La délégation de pouvoir et la délégation de signature
- La responsabilité civile et la responsabilité pénale
- Le délit de mise en danger d'autrui

## FICHE FORMATION

### **LE BUDGET DU SERVICE SÉCURITÉ**

#### **Suivi budgétaire du service**

##### Réalisation des budgets

- Budget prévisionnel et d'exécution
- Plan du budget
- Suivi des dépenses

#### **Fonction achat**

##### Savoir procéder à des achats courants

##### Procéder à la passation de marchés

Forme et documents :

- Marché par appel d'offre ouvert, restreint, négocié
- Rédaction des cahiers de clauses techniques et administratives générales et particulières
- Règlement particulier d'appel d'offre, acte d'engagement
- Les tableaux d'analyse et de comparaison des offres

#### **Fonction maintenance**

##### Les contrats de maintenance des installations de sécurité

Contextes des obligations réglementaires

Aspects juridiques

- Les contrats avec obligation de moyens
- Les contrats avec obligation de résultat

Différents types de contrats

- Le contrat de types « prédictifs »
- Le contrat de types « préventifs »
- Le contrat de types « correctifs » ou « curatifs »

Normalisation

### MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La formation théorique se fait en salle grâce à un support vidéo-projeté et des livrets "stagiaire".

### VALIDATION

Attestation de formation remise à l'issue de la formation

Remise en main propre du diplôme SSIAP3 après validation par le SDIS

### DÉBOUCHÉS

Chef de Service de Sécurité et d'Assistance à Personnes

## FICHE FORMATION

### RÉSULTATS SUR LA PÉRIODE 2020-2021 (SSIAP 1, 2 ET 3)



### NOMBRE DE STAGIAIRES

Groupe de 4 à 15 stagiaires maximum

### DURÉE

34 heures

### LIEU

Institut Nicolas BARRE – Armentières

### TARIF "CATALOGUE" (Net de taxe, l'Institut n'est pas assujéti à la TVA)

750 € par stagiaire

*Le tarif proposé sera indiqué sur le devis*

### ACCESSIBILITÉ

Les locaux de l'Institut sont accessibles aux personnes à mobilité réduite

Adaptation pédagogique possible pour les personnes handicapées, tutorée par le référent handicap de la structure

### CONTACT(S)

Le Service Formation Continue propose un accueil physique, téléphonique et par mail :

- du lundi au vendredi
- de 8h30 à 17h